

ACTE DE CONCESSION

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière : traditionnel
Carré 4
Allée 8
Concession n° 3

Vu la demande de Madame RUDANCIC Bozica, Ljubica, née le 11 décembre 1965, domiciliée 6 rue Albert Camus 69200 Vénissieux, souhaitant obtenir une nouvelle concession.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture collective une concession dans le cimetière de Corbas pour une durée de 15 ans, du 4 janvier 2024 au 4 janvier 2039.

Les personnes autorisées à être inhumées dans la concession sont :

- Monsieur RUDANCIC Branko, né le 29 octobre 1937
- Madame JANDRLIC Marija, née le 4 septembre 1936

A la date d'échéance, la concession devra être renouvelée, à défaut la municipalité pourra reprendre cette dernière après expiration d'un délai de deux ans.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 1 200€.

Fait à Corbas, en 2 exemplaires
Le 4 janvier 2024

Signature
La concessionnaire



Signature
Le Maire
Alain KOLLER

